

Révision allégée n°5 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Secteur de CLIMBACH

Présentation du contexte et des objectifs

La Communauté de communes du Pays de Wissembourg dispose d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé par délibération du Conseil communautaire le 7 octobre 2013.

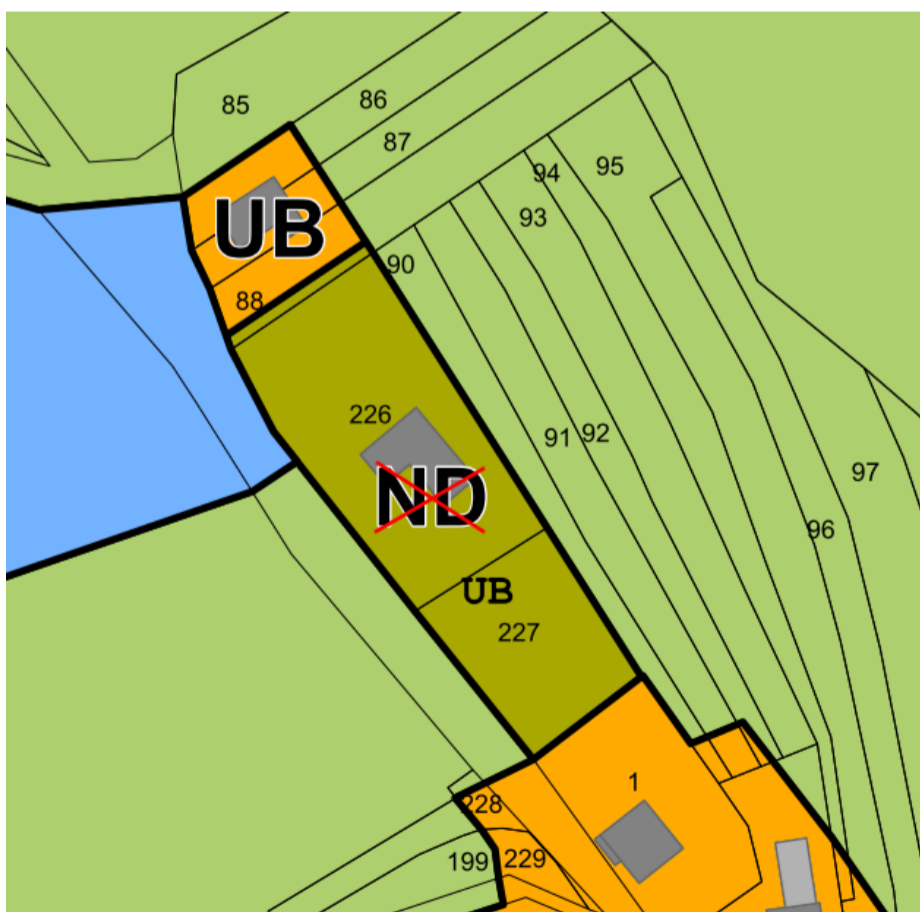
Ce document d'urbanisme a fait au fil des années l'objet de plusieurs évolutions (5 modifications, 5 modifications simplifiées, 3 révisions allégées, 5 mises en compatibilité) pour répondre aux évolutions du contexte urbain, réglementaire et environnementale du territoire et prendre en compte les projets.

Par délibération du 25/09/2023, le Conseil communautaire a prescrit la révision allégée n°5 du PLUi. Elle a pour objectif d'inscrire en zone urbaine une dent creuse (entre deux secteurs UB le long de la rue de Wingen à Climbach), déjà partiellement bâtie, totalement desservie par les réseaux et aujourd'hui improprement inscrite dans un secteur ND afin de valoriser la voirie et les réseaux existants.

Présentation de l'objet de la révision allégée

Le long de la rue de Wingen à Climbach la zone urbaine a, lors de l'élaboration du PLUi, été improprement interrompue au niveau d'une dent creuse d'ailleurs déjà partiellement bâtie et desservie par l'ensemble des réseaux.

La révision allégée a donc pour objet d'intégrer l'ensemble des parcelles situées au Nord de la rue de Wingen dans la zone UB et assurer ainsi une égalité de traitement de l'ensemble des propriétaires.



Evolution du PLUi envisagée

L'évolution du PLUi concerne l'intégration de la zone ND, délimitées entre deux parties de la zone UB, le long de la rue Wingen, en zone UB.

La procédure de révision allégée du PLU comprend une phase de concertation préalable, durant laquelle vous avez la possibilité de faire part de vos remarques :

- En les consignant dans les **registres** disponibles à cet effet au siège de la Communauté de communes du Pays de Wissembourg (service Urbanisme) et en mairie de Climbach ;
- Par **mail** à l'adresse : e.lerch@cc-pays-wissembourg.fr

